

DÉCEMBRE 2023 • JANVIER 2024

LIGNAN

#05 *le mag*



DOSSIER

Convention Territoriale Globale :
un partenariat concret avec la CAF

ACTUALITÉS

- Réaménagement de l'accueil de la mairie et création d'un poste de police municipale
- La seconde vie des anciennes écoles

VIE DE LA COMMUNE

- Vœux du Maire et du conseil municipal : 5 janvier à 19h
- Repas des aînés : 21 janvier



ÉDITORIAL



Nous voici dans cette période si particulière qu'est Noël qui, selon l'expression consacrée « allume des étoiles » dans les yeux des enfants. Ces étoiles, notre vœu le plus cher est qu'elles brillent tout au long de l'année. C'est pourquoi, nous redoublons d'efforts pour leur offrir des activités et des animations les plus riches et diverses possibles dans le cadre des temps péri et extra-scolaires. En ce sens, une convention vient d'être signée avec la Caisse d'Allocations Familiales pour formaliser des actions spécifiques afin que les enfants mais aussi les jeunes ados puissent bénéficier de loisirs pédagogiques et ludiques de qualité, avec une touche d'implication dans la vie de la ville pour les seconds.

Vous trouverez tous les détails de ces actions dans le dossier de ce nouveau numéro de votre magazine.

Animations de Noël, urbanisme, sécurité, aménagements divers pour votre commune, figurent également dans les pages qui suivent et que je suis heureuse de vous faire découvrir : nos projets peu à peu prennent forme.

Nous vous présenterons nos vœux le 5 janvier à 19h au cours d'une cérémonie, mais en attendant, je vous souhaite de très belles fêtes de Noël avec une pensée particulière pour les personnes seules et âgées que j'aurais plaisir de retrouver autour d'un repas le 21 janvier prochain.

Avec tout mon dévouement,

*Catherine
Montaron-Sanmarti*

ACTUALITÉS

BÂTIMENTS COMMUNAUX



Des locaux réaménagés pour un accueil efficace, convivial et sécurisé

Parmi les nombreux projets de la municipalité destinés à améliorer la qualité du service public et à être toujours au plus proche de ses administrés, figurent ceux du réaménagement de l'accueil de la mairie, ainsi que la création d'un poste de police municipale.

En effet, un poste de police sera créé, ouvert à tous les Lignonais, dans des conditions d'accueil, de confidentialité optimales. Ce lieu favorisera les échanges entre l'agent de police municipale et les administrés en toute discrétion.

L'accueil de la mairie, quant à lui sera entièrement réaménagé. Il a été pensé comme un lieu modernisé, chaleureux avec des matériaux et des couleurs naturels, et conçu comme un guichet unique pour tous les administrés qui pourront accéder par ce biais à toutes les informations et services municipaux.

Dans le même temps, des horaires d'ouverture élargis seront mis en place pour répondre au mieux aux attentes des Lignonais.

Les travaux débuteront au mois de janvier 2024 pour se terminer en juin 2024.

Dans ce laps de temps, l'accueil continuera naturellement de fonctionner dans des conditions normales.

D'autres changements sont d'ores et déjà intervenus au sein de l'hôtel de Ville :

- La salle du conseil municipal et des mariages est désormais située au 1^{er} étage, tandis que l'ancienne est devenue un lieu dédié aux associations
- Les locaux des archives, jusqu'alors assez peu fonctionnels et ordonnés seront également complètement réaménagés

Confort des usagers, mais aussi du personnel ont été à la base de ces projets pour faciliter toujours plus les relations avec la mairie. ■

LIGNAN le mag # 05 | DÉCEMBRE 2023 • JANVIER 2024

Édité par la municipalité de Lignan Sur Orb :

1 rue Raymond Cau - 34490 Lignan Sur Orb • 04 67 11 84 90 • www.LignansurOrb.fr • Facebook & Instagram #ville de Lignan Sur Orb

Responsable publication :

Catherine MONTARON SANMARTI
catherinemontaron@lignansurorb.fr

Comité de rédaction : JMD Consultant - Christophe Lauras
communication@lignansurorb.fr

Mise en page : Maryem HENCHIRI

hello@mademoiselle-crea.fr

Impression :

Imprimerie Combes-Hund - Villeneuve Les Béziers

Crédit photos : Ville de Lignan Sur Orb, Adobe Stock

INFOS UTILES

Médiathèque : 04 67 37 86 36

Ludothèque : 04 67 28 07 08

Secrétariat école : 04 67 28 22 71

Déchetterie : 06 75 38 19 12

Pompier 18

Samu 15



► L'Espace Paul Mas fin prêt pour accueillir activités associatives et public

Depuis la fermeture du Centre d'Action Culturelle, c'est l'Espace Paul Mas qui désormais accueille une partie des activités associatives.

Des aménagements ont été réalisés afin de permettre aux associations de ranger leur matériel dans de bonnes conditions et laisser libres les espaces qui peuvent ainsi être utilisés dans leur intégralité.

Par ailleurs, des travaux sont réalisés dans la salle Martin Fourcade afin de la transformer en salle de réunion et de spectacle. Ces travaux permettront de passer d'un public autorisé de 75 personnes à 300 personnes. Cette transformation va bien entendu faire l'objet d'un classement officiel par les services de l'Etat.

Les associations et services sont donc tous relogés soit à l'Espace Paul Mas, soit à la mairie, soit dans des bâtiments modulaires récemment installés (cf. article page 04).

Ces réaffectations de locaux permettront de maintenir le niveau d'animations et d'activités dans l'attente de la destruction du bâtiment du CAC, (ainsi que l'a précisé Madame le Maire lors du conseil municipal du 14 novembre dernier) et la reconstruction d'un bâtiment à vocation sportive et culturelle qui fera l'objet d'une consultation de la population avant toutes prises de décisions.

En ce sens, un sondage, des réunions publiques seront programmés afin de recueillir l'avis des utilisateurs, des usagers, de la population avant de définir les contours du projet que la municipalité souhaite co-construire.

Naturellement, ce projet nécessitera réflexions, études techniques, mobilisation de finances publiques et ne saurait se concevoir à échéance immédiate, mais bien plutôt à l'horizon 2027. ■



► La seconde vie du bâtiment des anciennes écoles

Ce bâtiment bénéficie d'un emplacement remarquable du fait de son implantation au centre de la commune.

La réhabilitation, dans le respect des façades actuelles et le souci de conserver "les écritures anciennes" présentes sur celles-ci, permettra d'accueillir au rez de chaussée le service ados et la ludothèque comprenant pour chacun un bureau d'accueil et au 1^{er} étage l'appartement de secours d'urgence.

L'ancienne cour de récréation sera également réaménagée et réalisée en béton matricé avec divers espaces aménagés d'arbres et de haies pour apporter de la fraîcheur en été. Pour renforcer cet effet, des toiles tendues seront positionnées. Par ailleurs, cet espace pourra être utilisé pour accueillir des spectacles intimistes.

Le tout sera naturellement accessible aux personnes à mobilité réduite.

Le début des travaux est prévu pour le mois de février 2024 pour se terminer à l'été 2024.

Cet ensemble urbain constitué de la médiathèque, de la ludothèque, de l'espace ados, du centre médical et du futur aménagement de l'îlot Guibert (un article sera consacré à ce sujet en début d'année) deviendra à n'en pas douter le cœur battant de Lignan sur Orb ! ■



ÉQUIPEMENTS

► Acquisitions de matériels : on équipe, on renouvelle, on sécurise



► Bâtiments modulaires et containers maritimes :

À la suite de la fermeture du Centre d'Action Culturelle (CAC), les associations et le service enfance ont été relogés.

À ce jour, il manquait 2 espaces, l'un pour l'école de musique, le second pour le siège administratif du foyer rural.

La solution rapide et efficace d'acheter 2 bâtiments modulaires a donc été privilégiée pour reloger ces activités. Ils ont été installés sur une dalle béton coulée spé-

cialement derrière les courts de tennis à proximité de l'espace Paul Mas. Un 3^{ème} sera aménagé en toilettes publiques.

Toujours pour faire suite à la fermeture du CAC, 4 containers maritimes ont été acquis afin de stocker divers matériels appartenant aux associations.

► Engins professionnels et mini-bus :

Le centre technique est actuellement équipé d'une épareuse, d'un tractopelle et d'un tracteur pour entretenir les espaces publics. Ce matériel vétuste car ancien et mal entretenu ne peut plus être utilisé dans des conditions optimales d'efficacité et de sécurité. Il a donc été décidé de remplacer ces 3 engins par une pelle mécanique sur pneus multi-usages qui remplira les fonctions de débroussaillage, d'élévateur et d'épareuse.

La Ville possède actuellement un mini-bus qui, pour les mêmes raisons que les engins professionnels, doit être changé. L'usure et le mauvais entretien font que les conditions de sécurité ne sont plus réunies

et remettent en question le service rendu. Ce véhicule est utilisé comme navette pour les personnes âgées ou handicapées désireuses de se déplacer dans la commune pour se rendre au centre commercial par exemple.

Il est également utilisé pour transporter les jeunes lors de leurs sorties dans le cadre des activités développées par le service ados.

Ce nouveau mini-bus comportera 9 places et sera équipé pour accueillir les personnes à mobilité réduite.

► Mobilier urbain :

Du mobilier urbain pour équiper et moderniser l'espace public sera également acquis. Il s'agit, pour l'essentiel de bancs, de corbeilles à papier, de cendriers et de jeux pour le square.

Mieux équiper la commune pour plus de confort, de sécurité, et pour améliorer le cadre de vie est essentiel. ■

URBANISME

► Modification n°2 du plan local d'urbanisme

Le plan local d'urbanisme (PLU) est un document d'urbanisme communal qui détermine les conditions d'aménagement et d'utilisation des sols.

Il doit prendre en compte les besoins des habitants et les ressources du territoire, ainsi que la nécessaire évolution de la population de la commune.

Ses prescriptions s'imposent aux travaux, constructions, aménagements, etc.

La Ville de Lignan sur Orb possède un PLU qui a été approuvé le 27 février 2018, modifié une première fois en 2020.

Afin de poursuivre l'urbanisation et ouvrir de nouvelles zones à la construction, il est néces-



saire de procéder à une modification de ce document d'urbanisme.

La procédure vient d'être lancée, un cabinet spécialisé a été mandaté à cet effet.

Une enquête publique sera effectuée. La désignation du commissaire enquêteur est en cours.

2 zones urbanisables ont été identifiées, objet de la présente modification.

Ils s'agira sur ces nouvelles zones de proposer un foncier financièrement accessible afin de répondre aux besoins de production de loge-

ments.

À l'issue de cette procédure, la ville de Lignan sur Orb disposera d'un règlement pour ces nouvelles zones qui s'appliquera aux futurs projets d'aménagements et de construction d'habitations.

Les Lignanais pourront faire valoir leurs éventuelles remarques ou observations sur ce projet lors de l'enquête publique qui débutera en fin d'année et qui fera l'objet d'une communication officielle. ■



CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE ou comment construire un projet social sur le territoire

Une convention de partenariat entre la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et la Ville de Lignan sur Orb a été signée le 21 novembre dernier.

Elle concerne une série d'actions qui vont être menées en direction de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse et de la parentalité.

Partenaire de la commune depuis 2006, la CAF l'accompagne dans sa politique volontariste en direction de l'enfance, la jeunesse, la petite enfance, au travers de contrats et conventions diverses, Contrat Temps Libre, Contrat Enfance Jeunesse... Son appui est à la fois financier, technique et pédagogique.

Elle soutient également les familles par les Aides aux loisirs et au Temps Libre.

Pour 2023, la CAF propose un nouveau dispositif de partenariat et un nouveau mode de financement contenus dans une Convention Territoriale Globale (CTG) signée pour 5 ans.

Les termes de cette convention et le plan d'actions qui y est défini s'appuient sur un **diagnostic partagé** et déclinent les moyens à déployer dans le cadre d'un **projet de territoire**.

Les axes de travail thématiques et transversaux font intervenir l'ensemble des services de la collectivité (enfance, jeunesse, prévention, vie sociale, ludothèque médiathèque, culture) mais aussi scolaire et associatif.

Bruno Vic, 1^{er} vice-Président du conseil d'administration de la CAF et Thierry Mathieu, directeur de la CAF étaient présents pour cette signature.

Thierry Mathieu a rappelé le rôle de la CAF qui verse des prestations aux personnes

en difficultés et aux familles en droit d'y prétendre. A Lignan sur Orb ce sont 1300 personnes qui sont concernées par ces aides. Mais la CAF accompagne également les communes dans leurs politiques familiales. Il a salué les multiples actions menées par la Ville de Lignan en soulignant toute l'aide qui était ainsi apportée aux familles qui travaillent et qui sont très nombreuses. Il s'est plu à vanter les efforts réalisés en direction des jeunes ados pour faire en sorte que ceux-ci deviennent des citoyens engagés. Enfin, il a conclu en s'adressant à tous les animateurs présents « *votre travail est essentiel, on y croit !* ».

Madame le Maire, quant à elle, s'est félicitée de ce partenariat et des actions définies qui correspondent aux objectifs fixés dans le volet jeunesse du projet municipal, un volet qui lui tient particulièrement à cœur. L'épanouissement, le bien-être de l'enfant et du jeune, le soutien aux familles dans leurs fonctions parentales, les actions d'animation ouvertes à tous avec une politique tarifaire modérée et adaptée, le développement des projets des espaces favorisant le lien social et intergénérationnel sont en effet des priorités absolues.



PLAN D'ACTIONS

Il s'articule autour de 3 axes forts :

- Adapter l'offre de loisirs périscolaires et extrascolaires aux besoins et aux revenus des familles et maintenir les relations étroites avec les enseignants dans le cadre de projets pédagogiques communs.
- Faire évoluer les possibilités d'accueil des jeunes enfants en crèche et développer les relations et le partenariat avec les structures de garde à domicile.
- Créer une véritable offre pour la jeunesse et l'impliquer dans la vie communale avec la création et le développement des actions déjà menées par le service ados créé en 2023.



► L'offre de loisirs péri et extrascolaires :

Les temps périscolaires et extrascolaires sont essentiels pour le bien-être des enfants, la sérénité des parents et leur complémentarité avec le temps scolaire. Les temps d'accueil du matin dès 7h30, de la pause méridienne, et les temps après la classe doivent offrir un environnement de qualité en proposant des activités encadrées adaptées.

Des moyens humains supplémentaires ont été mis en place dès la rentrée scolaire 2023-2024 pour la pause méridienne. C'est ainsi que des ateliers et animations se déroulent avant et après les repas.

Les temps de loisirs pendant les vacances doivent également apporter **une plus-value** à l'éducation et à l'épanouissement des enfants.

Pour atteindre cet objectif, **des relations étroites entre les animateurs et les enseignants** sont instaurées afin de permettre aux premiers d'élaborer des programmes d'activités sur des thématiques et contenus ayant un lien avec ce qui est fait à l'école.

Par ailleurs, il sera mis l'accent sur **la formation régulière des équipes** afin qu'elles puissent proposer des actions innovantes et en transversalité avec les autres services municipaux (carnaval, jardin, arts plastiques, activités pleine nature, etc).

Les besoins des familles en termes d'accueil de loisirs seront pris en compte,

notamment, si le besoin est avéré, en étudiant les possibilités d'extensions des capacités d'accueil par la recherche de partenariats susceptibles de proposer une offre au mois d'août.

Des tarifs adaptés aux ressources ont été mis en place pour permettre l'accès à tous aux activités extra et périscolaires.

Afin de faciliter les démarches des familles **un guichet unique via l'espace famille a d'ores et déjà été mis en place pour gérer l'ensemble des activités** : restauration scolaire, périscolaire, accueil de loisirs, club ados. Un agent dédié a été affecté à la gestion de ce guichet unique et assure des permanences afin de répondre au mieux aux besoins de tous.

Il s'agit, par ces dispositifs de maintenir le lien et le dialogue entre la mairie et les familles afin de construire des offres de services adaptés.

► L'accueil du jeune enfant

Un véritable diagnostic des besoins des familles en matière de petite enfance qui doit également prendre en compte l'évolution de la population doit être réalisé afin de mener une réflexion sur l'éventuel développement d'une offre mixte d'accueil du jeune enfant et le financement d'un berceau de crèche collective supplémentaire.

Des solutions d'accueil autres que la crèche existent en effet tels que le Réseau des Assistantes Maternelles, le Réseau Petite En-



Avec la création du conseil municipal des jeunes nous poursuivons nos engagements visant « à faire une large place à la jeunesse ».

C'est l'opportunité pour les jeunes de faire entendre leur voix et de contribuer aux décisions qui les concernent.

En créant du lien entre les jeunes et les autorités locales, le sentiment d'appartenance à la commune sera renforcé.

Nous contribuons ainsi à la formation de futur citoyens responsables de construire leur citoyenneté.

En effet, chaque jeune pourra approfondir les valeurs de notre pays dont l'Ecole et la connaissance sont les socles d'apprentissage fondés sur la Liberté qui n'est pas l'individualisme, la Fraternité qui n'est pas le communautarisme et l'Égalité qui n'est pas l'uniformité.

Le conseil municipal des jeunes sera aussi un lieu de proximité et de médiation afin que la jeunesse agisse pour améliorer le bien être sur l'ensemble de la commune, toutes générations confondues.

Alors que les élus locaux d'opposition persistent dans des postures et pratiques qui abaissent le niveau du débat démocratique, nous poursuivons notre ambition d'œuvrer pour une démocratie plus vivante. ■

Le groupe majoritaire
« L'union fait Lignan »

fance et la Maison d'Assistants Maternels (qui est similaire à un accueil collectif en crèche et propose un accueil régulier pour les jeunes enfants âgés de 2 mois et demi à 3 ans). Les Maisons d'Assistants Maternels permettent de regrouper en un même lieu des assistantes maternelles agréées et des spécialistes de la petite enfance.

Des liens seront tissés avec ces modes de garde à domicile afin d'organiser conjointement des actions avec la Médiathèque, la ludothèque, les associations et de renforcer les relations entre les professionnels de la petite enfance.

La jeunesse :

Cette thématique a commencé d'être traitée dès le mois de juillet 2023 avec la création d'un service dédié et le recrutement d'un animateur.

Un véritable projet jeunesse est actuellement en cours avec notamment :

- La création d'un conseil municipal des jeunes et des enfants ayant pour vocation d'impliquer les ados dans la vie de leur commune.
- La bourse au permis de conduire qui permet aux jeunes de bénéficier d'une aide financière en échange de temps donné à la mairie (3 jeunes ont déjà bouclé le dispositif).
- Un véritable programme d'animations durant les vacances d'ores et déjà été mis en place pour l'été, puis pour les va-

cances de la Toussaint. Ces animations peuvent avoir un caractère ludique, mais également de sensibilisation à des sujets divers (prévention, vie sociale, civisme, etc). Ce service travaille également sur la médiation en relation avec la police municipale.

Des nouveautés verront le jour en 2024 et feront l'objet d'un programme structuré.

En terme de lieu, là aussi une grande nouveauté, puisque dès l'été prochain, **le service ado bénéficiera d'un lieu situé dans les anciennes écoles** où les jeunes pourront se réunir sous la houlette de leur animateur, développer leurs projets. Ce lieu pourra également accueillir les familles en complément de la ludothèque.

La ludothèque : lieu d'échanges par excellence

Elle bénéficiera dès 2024 d'un **lieu dédié** et développera un panel d'actions visant à renforcer le lien social : prêts de jeux, développement du lien intergénérationnel avec une grande fête du jeu, etc.

Ce travail sera mené en complémentarité avec le service enfance jeunesse, la médiathèque, le CCAS, les assistantes maternelles, les associations...

Ce plan d'actions, fidèle à la volonté de la municipalité a donc pour objectif de maintenir du lien, d'adapter les offres pour un service au public toujours plus performant et efficace. ■

La Maire, pour des raisons, infondées a démis la Directrice Générale des Services, de ses fonctions de direction

Dépendant elle vient d'embaucher 2 cadres A DGS et adjoint DGS donc, 2 salaires supplémentaires à plus de 3000€ mensuels chacun + les charges

Lignan a-t-il besoin d'être administré ?

Il a été acté que le CAC sera démolé sans savoir ce qui va le remplacer pour un temps indéfini, obligeant le déplacement du repas des aînés à THEZAN. Malheureusement il y aura un coût supplémentaire pour la location de la salle du restaurant et du transport par navette ce qui aurait pu être évité

La Maire pratique du favoritisme au niveau des associations. Pour exemple elle a loué des barnums au profit d'une association organisant le marché de Noël. Par contre d'autres associations sont contraintes d'annuler leurs manifestations qui ne peuvent se dérouler qu'en intérieur exemple la Bourse aux Jouets de décembre

Joyeuse fête de fin d'année à tous ■

Le groupe d'opposition
« Choisir Lignan »

SÉCURITÉ

Halte à la vitesse excessive dans Lignan sur Orb !

La vitesse excessive sur la commune est une réalité et peut être constatée et déplorée par une majorité de Lignanais.



Afin de lutter contre ce phénomène qui peut être lourd de conséquences, Mme le Maire de Lignan sur Orb a passé une convention d'utilisation partagée d'un cinémomètre (radar) avec son collègue de Boujan sur Libron.

Ce dispositif est donc mis en place par la police municipale qui effectue des contrôles le plus souvent préventifs, mais qui peuvent aussi être répressifs en fonction des circonstances (récidive, vitesse bien au-delà de celle autorisée, etc). Les axes particulièrement concernés se situent sur la RD 19, RD 39, l'avenue des Rompudes, l'avenue Jean Moulin, l'avenue Ingarrigues. D'autres voies de circulation de la com-

mune feront également l'objet de contrôles. Un projet de création de zones 30 km/h est à l'étude sur les axes qui sont sujets aux excès de vitesse.

Pour rappel, en raison de la charge acceptée par le pont situé sur l'avenue Jean Moulin, une limitation de tonnage à 12 tonnes à l'intérieur de l'agglomération sur la RD 19 est signalée par panneaux.

La Police Municipale intercepte régulièrement des poids lourds qui ne respectent pas les indications résultant de la signalisation routière et sont maintenant, pour la plupart, verbalisés et invités à faire demi-tour en fonction de leur lieu d'interception (avant ou après le pont). ■

SOLIDARITÉ

Repas des aînés : inscrivez-vous

Le traditionnel repas des aînés (à partir de 70 ans) se déroulera le dimanche 21 janvier à midi au restaurant Zanthé à Thézan les Béziers.

Le traditionnel repas des aînés (à partir de 70 ans) se déroulera le dimanche 21 janvier à midi au restaurant Zanthé à Thézan les Béziers.

Les personnes qui le souhaitent pourront bénéficier d'un transport en bus sous réserve de le préciser lors des inscriptions. Pour participer à ce moment convivial qui sera entièrement gratuit ainsi que l'a décidé Madame le Maire, **les Lignanais, à partir de 70 ans doivent s'inscrire avant le 31 décembre** au secrétariat de la mairie en produisant une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

AU MENU

Bouchées apéritives
Entrée : éclair gourmand, mascarpone saumon gravlax
Plat : joue de porc confite sauce au cidre, pomme duchesse, ratatouille
Fromage : assiette du berger
Dessert : crêpe Suzette, fruit confit, glace vanille.





SÉCURITÉ

► Démarchage à domicile, pas interdit mais réglementé : soyez vigilants

La plus grande vigilance s'impose quand un démarcheur se disant agent public, façadier, électricien ou autres se présente à votre domicile.

Il a pu être constaté que ces personnes peu scrupuleuses visant en tout premier lieu une population vulnérable peuvent aller jusqu'à porter la tenue de travail d'agents chargés de la collecte des ordures ménagères ou des sapeurs-pompiers, notamment à l'approche des fêtes de fin d'année avec la vente des calendriers.

Afin de lutter contre ces pratiques qui, au-delà d'être illégales, sont parfois agressives, la municipalité a décidé de protéger ses administrés contre ce genre de pratique.

Ainsi, il a été décidé, non pas d'interdire le démarchage à domicile, mais de le réglementer.

A cet effet, l'arrêté municipal n°520/6.1 du 15 novembre 2023 impose aux démarcheurs d'être munis de leur carte professionnelle et d'une autorisation nominative

délivrée par la Police Municipale sous couvert de l'autorité territoriale. Elle ne peut être ni aliénée ni prêtée.

Les jours et heures de démarchage sont précisés dans cet arrêté ainsi que sur l'autorisation de démarcher. Le démarchage est interdit les week-end et jours fériés. Il est uniquement autorisé de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

Pratiquement, il est fortement déconseillé de répondre à un démarcheur qui ne présenterait pas cette autorisation revêtue des signatures du responsable de la Police Municipale ainsi que de celle de madame le Maire. Cette autorisation ne vaut pas recommandation de la municipalité pour la vente de produits quels qu'ils soient.

Il est fortement déconseillé de laisser entrer dans votre domicile ces pseudo démarcheurs.

De la même façon, ne remettez jamais d'argent liquide aux démarcheurs. ■



En cas de doute,
ne pas hésiter à contacter
la Police Municipale
en composant
le **04 67 11 84 90**
ou le **17**
pour **la Gendarmerie Nationale.**

FLASH INFOS

Transports des personnes âgées et handicapées

Un service de navette fonctionnant 2 demi-journées par semaine,

- les mardi matin de 9h à 11h vers le centre commercial
- les jeudi matin de 9h à 11h30 vers les cimetières et le centre commercial, est offert aux Lignansais sous réserve qu'ils s'inscrivent auprès du secrétariat de la mairie.

Contact : 04.67.11.84.90
accueilmairie@lignansurb.fr

Banque alimentaire

Les personnes confrontées à des difficultés financières peuvent avoir recours au service de la banque alimentaire sous certaines conditions.

Contact : 04.67.11.84.90
accueilmairie@lignansurb.fr



Échanges avec la vice-Présidente du CCAS

Madame Maryse Granier, vice-Présidente du CCAS, vous reçoit très rapidement sur rendez-vous pour vous conseiller, vous orienter, recueillir vos suggestions en termes d'actions sociales.

Contact : 04.67.11.84.90
accueilmairie@lignansurb.fr



ENVIRONNEMENT

► Silence on roule !

Les collectivités ont un rôle fondamental dans le développement de la mobilité électrique. Elles jouent un rôle précurseur en électrifiant leur flotte et facilitent le passage à l'électrique des citoyens par le déploiement de bornes de recharge. Aujourd'hui Lignan, dispose d'une seule borne de recharge, mais une réflexion est menée pour évaluer les besoins supplémentaires en la matière.

En choisissant la mobilité électrique, les collectivités agissent pour améliorer la qualité de l'air, réduire les émissions de gaz à effet de serre et la pollution sonore liées au transport sur leur territoire.

Dans cette optique, la Ville de Lignan sur Orb entame le renouvellement de son parc automobile en équipant les services techniques d'un véhicule électrique, ce qui démontre l'attachement de la municipalité à investir dans des solutions plus respectueuses de l'environnement.

Progressivement, le parc sera renouvelé, en priorisant chaque fois que cela sera possible l'achat de véhicules électriques.

Pour l'heure, c'est un véhicule utilitaire de type Goupil G4 de petit gabarit doté d'une benne basculante et d'un coffre pour le rangement du matériel qui sillonnera les rues de la ville début 2024.

Ce véhicule se faufile aisément partout et sera plus particulièrement destiné au service propreté et espaces verts. ■



► Cindy Gimenez : Reine du désert !

Le 17 octobre dernier, la Lignanais Cindy Gimenez était sur la ligne de départ du Half Marathon des sables au Maroc aux côtés de 550 participants. 3 jours de course, 480m de dénivelé sous une température de 28° dès 7h du matin près de Ouarzazate, n'ont pas impressionné Cindy qui s'est classée n°2 chez les femmes après avoir parcouru 120kms !

Lignan le mag est allée à la rencontre de cette jeune femme qui respire à la fois le dynamisme, l'humilité et la volonté.

Lignan le mag : Cindy Gimenez, qui êtes-vous ?

Cindy Gimenez : J'ai 30 ans, je travaille à Lignan sur Orb où réside toute ma famille et où j'ai habité moi-même pendant 29 ans.

Je suis passionnée de sport, notamment par le trail que je pratique avec le club de Cazouls et le crossfit à un moindre degré. Le sport m'apporte beaucoup. Je suis d'un naturel réservé et il est ma façon de m'exprimer, mais également de me vider la tête.

Le mag : Comment se prépare-t-on à une course comme le Marathon des sables qui nécessite performances sportives mais aussi adaptabilité au milieu naturel ?

CG : Je n'ai pas suivi de préparation autre que sportive comprenant chaque mois un gros trail et des entraînements hebdomadaires réguliers dans les conditions réelles de la course, à savoir avec un sac à dos lesté.

Le mag : Comment s'est passé ce trail particulièrement réussi pour vous ? Y avait-il une pression forte ?

CG : nous étions 550 participants sur la ligne de départ et avons découvert le parcours au fur et à mesure. Nous courions avec notre sac à dos d'un poids moyen

au départ de 8 ou 9 kilos qui contenait notre nourriture et notre duvet pour les 3 jours de course.

En effet, la caractéristique de cette course est qu'elle s'effectue en autosuffisance et en bivouac. Seules les tentes qui nous hébergeaient le soir étaient fournies et transportées par les organisateurs.

La course se fait en 3 étapes : un parcours de 25 km le lundi, 60 km le mardi, repos le mercredi et 25 km le jeudi.

Je n'ai pas eu de pression à proprement parler durant la course. Le stress s'est plutôt fait ressentir pendant le voyage. Une fois sur place, entre coureurs, l'esprit d'équipe a immédiatement prévalu et une ambiance concentrée mais sereine et détendue s'est aussitôt installée.

Le mag : Qu'avez-vous ressenti à l'arrivée et à l'annonce de votre performance ?

CG : j'ai été surprise et évidemment très contente. Malgré la fatigue, j'ai toujours essayé de garder mon dynamisme et ma fougue.

Le mag : de nouveaux défis en perspective ?

Au mois de décembre, ce sera « L'hivernale des Templiers » à Roquefort pour un trail de 63 km. Pour 2024, je n'ai pas encore de projets précis, mais un objectif : courir 100 km d'une traite. ■





LIGNAN FÊTE

Noël

DU 15 DÉCEMBRE AU 23 DÉCEMBRE

Vendredi 15 décembre

★ Noël des Parents d'élèves de 16h45 à 19h

Vente d'objets fabriqués par les enfants,
vente de gâteaux, boissons, balade à po-
ney

Ecole maternelle

Samedi 16 & dimanche 17 décembre

★ Animations

proposées par la Mairie de Lignan sur
Orb et l'association Fiesta Ambiance

Samedi 16 Décembre

★ Marché de Noël de 10h à 20h

- Exposants (créateurs, artisans, alimen-
tation...)
- Jeux en bois par la Ludothèque muni-
cipale
- Venue du Père Noël
- Restauration sur place / buvette par des
acteurs locaux

Square de la Vierge

★ Du conte en attendant Noël

3 représentations spectacle jeune public

• **10h30** « Mini concert de Noël » par Fla-
via Perez (enfants de 1 à 5 ans)

• **15h** pour les 3-5 ans « Il était une autre
fois » par la Compagnie le Firmament
pneumatique

• **16h** à partir de 6 ans « Il était une autre
fois » par la Compagnie le Firmament
pneumatique

Salle d'expositions de la Médiathèque.

Gratuit sur réservation

mediatheque@lignansurorb.fr

04 67 28 07 08

★ Concert de Noël à 18h

avec les Mobil'hommes dans l'espace
Restauration Buvette

Square de la Vierge

Dimanche 17 décembre

★ Marché de Noël de 10h à 17h

- Exposants (créateurs, artisans, alimen-
tation...)
- Jeux en bois par la Ludothèque muni-
cipale

• **15h** Danse avec le Modern'Jazz du
Foyer rural

• Venue du Père Noël

• Restauration sur place / buvette par des
acteurs locaux

• Animation musicale déambulatoire par
les Mobil'hommes

Square de la Vierge

Mercredi 20 décembre

★ De 9h30 à midi et de 14h à 17h : Ludo spécial Noël

La ludothèque invite les enfants (dès 6
ans) et parents à partager un moment
autour de jeux de société originaux.

Samedi 23 décembre à 16h30

★ "Contes et légendes de Noël et de l'hiver"

par François Vernel

La médiathèque

Gratuit sur inscription

mediatheque@lignansurorb.fr

04 67 28 07 08

